

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 464 Société :

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom : DEHHANI FATIMA 161343

Date de naissance : 1963

Adresse : 92 Rue DUNICERQUE ALDO CASA

Tél. : 06 69 79 500 Total des frais engagés : 557,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. HEDDOUANE DRISI Med

Spécialité : Pneumologue - Allergologue
59, Bd Rahal El Meskini - Casablanca
Tél: 0522 44 83 70 - 0522 44 83 71

Date de consultation : 08/04/2013

Nom et prénom du malade : DEHHANI FATIMA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 08/04/2013

Signature de l'adhérent(e) : DEHHANI FATIMA

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2013

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/04/23	02	300		Dr. BELHOUSINE DRISS Med Pneumologue Allergologue 59, Bd Rehal El Meskini - Casablanca 0522 483 70 - 0522 44 83 71

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
LAOUI FILI MOUATA Pharmacien de la Traîne SARL Bd. Rahal El Idrissi - Casablanca 022 25 15 40 7 0522 22 27 56 025 16 70100094	08/04/23	157,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. BELHOUSSINE Pneumologue - Allergologue 59, 5d Rahi El Meskini - Casablanca 0522 48370 - 0522 448371	080423	22	2.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000	21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	35533411	11433553		MONTANTS DES SOINS
	B	G		DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Docteur BELHOUSSINE DRISSI Mohammed
PNEUMOLOGUE-ALLERGOLOGUE

Diplômé de l'Université de GRENOBLE

Spécialiste des Maladies Respiratoires
 et des Allergies Respiratoires
 Pléthysmographie - Bronchoscopie
 Pathologie du Sommeil - Ronflement

الدكتور بلالحسين إدريسي محمد
خريج جامعة كرونوبل بفرنسا

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى
 أمراض الرئة - الضيقه - داء السل
 أمراض الحساسية - أمراض الشيخير

Casablanca le : الدار البيضاء في :
 08/04/2023

MME DEHHANI FATIMA

- Seretide 500 diskus
 1 bouffée matin et soir se rincer la bouche après
- Monozeclar 500
 1 cp par jour pdt 5 jours après le repas
- Oedes 20 mg
 1 gélule avant le repas 5 jours
- Effipred 20 mg
 3 cp le matin pdt 5]

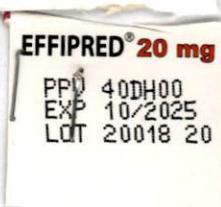
87,30

30,00

40,00

157,30

ALAOUI FDILI Mostafa
 Pharmacie de Lorraine SARL
 52, Bd. Rahal El Meskini - Casablanca
 Tel.: 0522 635 40 / 0522 22 27 56
 ICE : 002 53570 100 094



Docteur BELHOUSSINE DRISSI Mohammed

PNEUMOLOGUE-ALLERGOLOGUE

Diplômé de l'Université de GRENOBLE

Spécialiste des Maladies Respiratoires
et des Allergies Respiratoires
Pléthysmographie - Bronchoscopie
Pathologie du Sommeil - Ronflement

الدكتور بالحسين إدريسي محمد

خريج جامعة كرونوبيل بفرنسا

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

أمراض الرئة - الضيقه - داء السل

أمراض الحساسية - أمراض الشخير

Casablanca le : 08/04/2023 الدار البيضاء في :

MME DEHHANI FATIMA

Radiographie Thoracique

Accentuation de la trame broncho-vasculaire périhilaire

Pas d'autre anomalie pleuro-parenchymateuse d'allure évolutive

Médiastin normal

Dr BELHOUSSINE DRISSI M.

Dr BELHOUSSINE DRISSI Med
Pneumologue - Allergologue
59 Bd RAHAL EL MASKINI - Casablanca
Tél. 0522 44 83 70 - 0522 44 83 71

Docteur BELHOUSSINE DRISSI Mohammed

PNEUMOLOGUE-ALLERGOLOGUE

Diplômé de l'Université de GRENOBLE

Spécialiste des Maladies Respiratoires

et des Allergies Respiratoires

Pléthysmographie - Bronchoscopie

Pathologie du Sommeil - Ronflement

الدكتور بلحسين إدريسي محمد

خريج جامعة كرونوبيل بفرنسا

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

أمراض الرئة - الضيقية - داء السل

أمراض الحساسية - أمراض الشخير

Casablanca le : 08/04/2023 الدار البيضاء في :

Facture

MME DEHHANI FATIMA

Acte	QTE	Honoraire
Consultation C2	1	300,00 Dh
Radiographie thoracique Z12	1	-200,00 Dh
Total		500,00 Dh

Arrêté la présente facture à la somme de :
cinq cents dirham(s)



Dr. BELHOUSSINE DRISSI Med
Pneumologue - Allergologue
59, Bd Rahal El Meskini - Casablanca
TEL 0522 44 83 70 - 0522 44 83 71